

## Formation accélérée à la gestion (FAG)

Maîtrisez les bases de la gestion et créez votre entreprise !



### Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

La formation accélérée à la gestion (FAG) permet à toute personne qui souhaite devenir indépendante ou créer son activité, d'acquérir en 16 semaines, les compétences en gestion de base.

Cette formation vous permet de développer vos compétences en gestion et réussir votre activité commerciale ou artisanale en tant qu'indépendant.

Les aspects financiers, fiscaux, législatifs et stratégiques seront abordés, afin de vous outiller au mieux pour démarrer votre aventure entrepreneuriale.

A partir du 15 janvier 2024, il n'y a plus d'obligation de prouver les connaissances de gestion de base pour exercer une activité d'indépendant en région de Bruxelles-Capitale.

Bien que non obligatoire, cette formation vous permettra d'être outillé et d'acquérir les compétences nécessaires pour mieux gérer votre entreprise.

### **Au bout des 16 semaines de formation, vous pouvez choisir de :**

- Vous installer comme indépendant et créer votre propre entreprise
- Poursuivre une formation pour apprendre un métier

Si vous voulez être indépendant dans un métier protégé, vous devez avoir, en plus de la gestion, le diplôme du métier.



**Visite de l'atelier**

## Détails sur la formation:

### Horaire:

- Classe A : Les lundi, mardi, et jeudi de 9h30 à 13h
- Classe B : Les mardi, mercredi et jeudi de 18h à 21h30
- Classe C : les mardi, mercredi, jeudi de 13h30 à 17h
- Classe D : les mardis, mercredis et vendredis (et quelques jeudis matins) de 09h30 à 13h
- Classe E : les lundis, mardis et mercredis soir de 18h00 à 21h30
- Classe F : les lundis, mardis et jeudis après-midi de 13h30 à 17h00

### Programme:

#### Cours de gestion (160h sur 16 semaines)

- Création d'entreprise (droit)
- Comptabilité
- Gestion commerciale
- Stratégie commerciale
- Législation
- Esprit d'entreprendre
- Aspects financiers et fiscalité
- Plan financier

## Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un certificat de connaissances de gestion de base, reconnue et homologuée par la Fédération Wallonie-Bruxelles

### DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat de connaissances de gestion de base

**Prix:** 285 euros

**Durée:** 16 semaines

**Plus d'informations :** 0800 85 210 - [info@efp.be](mailto:info@efp.be)

### CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes :

- 4<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6<sup>ème</sup> année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)